

Image not found or type unknown



Mon employeur a-t-il le droit ?

Par **nik**, le **05/01/2010** à **00:31**

Bonjour, rnJe travaille pour deux sociétés, cela me semble anormal. Je suis magasinier de pièces détachées embaucher par l'entreprise (A). Depuis l'arrivée d'une nouvelle direction, une ligne téléphonique spéciale pour une entreprise (B) m'a été attribuée en plus. Cela ne me pose pas de problème pour le bien de mon entreprise principale d'effectuer des ventes de pièces détachées de l'entreprise (A) vers l'entreprise (B) mais mon impression d'effectuer deux travaux est que j'ai affaire au client de l'entreprise (B) et je dois effectuer le même travail pour les deux sociétés cela fait beaucoup, vendre le service après-vente pour mon employeur principal je le comprends mais pourquoi cette entreprise (B) n'a pas d'employé pour effectuer son service après-vente. Je ne sais plus pour quelle entreprise je travaille et surtout je ne peux être à cent pourcent avec mon entreprise (A). Mon employeur a-t-il le droit ?